PRÉFET
DE LA MOSELLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires

Metz, le 22 janvier 2025

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Charlotte RAMBERT
Tél : 03.87.34.34.12
E-mail : charlotte.rambert@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Monsieur le Maire

Rue l'Hôtel-de-Ville
57 380 Faulquemont

OBJET : Agrandissement du Super U de Faulquemont - Porter à connaissance EP – Avis de recevabilité
RÉF. : Dossier CASCADE n° 57-2024-00729
P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de « porter à connaissance eaux pluviales » au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement déposé par 4MA IMMO concernant l'agrandissement du magasin Super U sur votre commune, est recevable.

Le projet prévoit :

- Extension de la surface de vente et des bureaux (au nord-est) ;
- Agrandissement des réserves existantes ;
- Création de la réserve 04 d'une surface de 636 m^2 ;
- Construction de 3 cellules commerciales indépendantes (au sud-est) ;
- Création d'une chambre froide négative donnant sur la cour de livraison au nord-ouest ;
- Remaniement et extension du parking (une partie du parking existant sera désimperméabilisée et sera faite en dalle engazonnées. La partie réservée au personnel sera gravillonnée.) ;
- Remplacement d'une tonnelle Drive existante et remaniement de la desserte du Drive avec la construction d'un nouvel auvent, intégré à l'architecture du bâtiment commercial principal ;
- Création de plancher (R+1 BVP) ;
- Suppression de la bâche incendie remplacée par un stockage enterré de type Tubocider ;
- Construction des cuves de sprinklage et d'un local technique dédié ;
- Création de trois ombrières avec panneaux photovoltaïques au niveau du parking couvrant 102 places ;
- Remaniement du bassin de rétention des eaux pluviales pour augmenter son volume de rétention à 1 380 m^3.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à 4MA IMMO valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Maire, l’assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau par intérim,

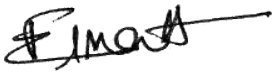

Astride ERMAN